

Qu'est-ce qu'un Agenda 21 ?

Déclinaison concrète de l'Agenda 21 (pour XXI^e siècle) issu de la conférence de Rio en 1992, l'Agenda 21 en lycée offre un cadre de travail pour mettre en œuvre les concepts du développement durable.

Le terme agenda est à comprendre au sens anglo-saxon du terme, à savoir *programme*. Celui-ci doit, selon les principes du développement durable, harmonieusement traiter les aspects :

économiques ;
sociaux et culturels ;
environnementaux.

Les étapes principales de l'élaboration d'un Agenda 21 sont la désignation d'un comité de pilotage avec désignation d'éco-délégués, le diagnostic, la concertation et l'écriture du plan d'action.

Le diagnostic est composé de deux volets :

un état des lieux (histoire, ressources, forces et faiblesses, état/pression/réponses...)

une évaluation des politiques menées au regard du développement durable.

Ce double effort fournit les informations nécessaires à l'engagement d'un dialogue entre les éco délégués et les autres lycéens.

La concertation fait partie intégrante d'une démarche se réclamant du développement durable (notion de gouvernance).

L'écriture du plan d'action restitue les propositions émises durant la concertation en donnant des priorités et en les disposant selon un calendrier (d'où le nom d'agenda). Le plan doit pouvoir être évalué au moyen d'indicateurs fiables et crédibles. Concrètement, cela signifie que chaque proposition est analysée en termes de pertinence globale et vis-à-vis des compétences de la collectivité, de son incidence financière mais aussi en termes de ses impacts environnementaux et sociaux.

On entre alors dans la phase de mise en œuvre de l'agenda 21, qui en théorie n'est jamais terminée (cf. Principe de l'amélioration continue et de l'adaptation au contexte changeant).

Plaquette réalisée à l'issue de l'année scolaire 2012-2013



Que cherche-t-on ?

La participation de tous
Sensibiliser au développement durable
Améliorer la vie au lycée
Créer du lien social pour mieux vivre ensemble



Contacts Comité de pilotage :

guy.genet@ac-orleans-tours.fr
blandine.burgot@ac-orleans-tours.fr
florence.magny@ac-orleans-tours.fr
isabelle.robineau1@ac-orleans-tours.fr

Agenda 21

Lycée Benjamin Franklin Orléans



CONSTAT

L'alimentation

- Les légumes servis sont frais et épluchés sur place.
- Entre 3 et 5% des produits servis sont issus de l'agriculture biologique (pâtes, fruits, poulet).
- Le lycée achète des produits de la région Centre quand c'est possible : viandes, fruits, légumes, fromages. Les pommes viennent de Saint-Jean-de-Braye.
- Le self produit 1500 litres de déchets par jour. Ce chiffre a fortement décliné depuis 4 ans mais les élèves laissent encore trop de nourriture non consommée dans leur plateau.

L'énergie et les bâtiments

- Les salles de classes ne sont pas insonorisées et des fenêtres sont mal isolées (bâtiments B,C,D).
- Des salles sont trop chauffées, d'autres pas assez, les radiateurs ne sont pas réglables et des vitres restent ouvertes en plein hiver.
- Il y a des moisissures à l'internat.
- Certains bâtiments sont équipés d'éclairage par leds avec détecteur de présence et de lumière mais d'autres bâtiments ne le sont pas et les lumières restent souvent allumées toute la journée.
- Les ordinateurs et les télévisions restent trop souvent allumés toute la journée.

Les déplacements

La grande majorité des élèves vient au lycée à pied ou en transports en commun mais aucune enquête précise n'a été menée.

Les déchets

- L'Association *Pain contre la faim* récupérerait le pain non consommé au self mais elle ne le fait plus. Il est recommandé aux élèves de prendre juste le pain nécessaire.
- Le lycée consomme 12 tonnes de papier par an ce qui représente 5.5 kg par élève. Certaines salles sont équipées de corbeilles sélectives mais, le papier n'est pas trié après ramassage.
- Les manuels périmés sont envoyés dans des pays d'Asie et d'Afrique noire.

L'eau

- A l'internat, les robinets à poussoir laissent couler l'eau trop longtemps
- Dans le bâtiment H, les chasses d'eau n'ont pas de double poussoir et certains robinets fuient.
- L'eau de pluie n'est pas récupérée.
- Les produits détergents ne sont pas biodégradables excepté ceux utilisés pour les sols.
- L'eau est souvent gaspillée au self.

La santé et la qualité de vie

- Très peu d'espaces verts, peu de plantes dans les bâtiments.
- Pas assez d'ascenseurs et des passages impraticables pour les personnes à mobilité réduite
- Des détergents réputés non cancérigènes sont utilisés par le personnel de service.
- Tous les élèves de seconde suivent un programme de prévention des conduites addictives.

PLAN D'ACTION AGENDA 21 SCOLAIRE

Axe 1 : améliorer la qualité de vie au lycée

- 1.1. Améliorer le confort des utilisateurs
 - 1.1.1 isoler phoniquement les salles de classes
 - 1.1.2 optimiser le chauffage
- 1.2. Faciliter la mobilité de tous
 - 1.2.1 développer et promouvoir l'utilisation des transports En communs
- 1.3. Végétaliser l'établissement

Axe 2 : protéger l'environnement en luttant contre les pollutions

- 2.1. Favoriser le tri et le recyclage des déchets
 - 2.1.1 installer plus de poubelles dans l'établissement
 - 2.1.1 installer des poubelles de tri sélectif
- 2.2. Réduire la quantité de déchets alimentaire produite Par l'établissement
 - 2.2.1 sensibiliser les utilisateurs du self Pour qu'ils gaspillent moins
- 2.3. Favoriser l'achat de produits plus respectueux De l'environnement
 - 2.3.1 développer l'utilisation des produits D'entretien écologiques
- 2.4. Favoriser les énergies renouvelables
 - 2.4.1 installer des panneaux solaires

Axe 3 : protéger l'environnement

En économisant les ressources naturelles

- 3.1. Réduire la consommation d'eau de l'établissement
 - 3.1.1 mettre en place un protocole pour le signalement Des fuites d'eau
 - 3.1.2 sensibiliser les élèves sur leur consommation d'eau Et ses enjeux
 - 3.1.3 installer des équipements pour économiser l'eau
 - 3.1.4 récupérer l'eau de pluie
- 3.2. Optimiser l'utilisation du papier
 - 3.2.1 mettre en place le tri et le recyclage du papier
 - 3.2.2 limiter le nombre de photocopies
 - 3.2.3 mettre en place la récupération du papier pour les brouillons
- 3.3. Economiser l'énergie
 - 3.3.1 sensibiliser les élèves sur leur consommation D'électricité et ses enjeux
 - 3.3.2 optimiser l'éclairage au sein de l'établissement

Les constats et le plan d'action ont été réalisés en AP par des élèves de seconde